



## Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie

[contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)

Port de Nice, le 6 décembre 2017

Monsieur le Président de la Métropole, propriétaire du Port de Nice,

Votre présentation du lundi 27 juin a suscité de nombreux espoirs auprès des membres de l'**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de la Vie et de l'Environnement – ANQAEV**, que nous avons créée en avril 2017 et qui, par rapprochement avec le Collectif des Résidents du Port de Nice pour de l'Air Pur, fédère les résidents d'une vingtaine de grandes résidences telles que le Neptune pour un total de près de 5.000 résidents.

Après l'été très riche en fumées, en blocages des rues de tout le quartier du Port, nous estimons que c'est une chance de pouvoir participer à la Commission Locale de Proximité et de l'Environnement du Port de Nice – CLPE.

En effet, nous avons travaillé avec vos équipes, celles de la CCI, le commandant du Port, le Conseil de Sécurité des Navires entre autres, aussi et surtout avec nos homologues d'autres ports du Continent et de Corse (Ajaccio, Bastia, Marseille, Toulon et Port-Vendres) et souhaiterions vous exposer les 3 grandes causes de mécontentement qui nous ont été martelées avec pour chacune, les suggestions réalistes et à court terme que nous attendons dès ce vendredi 8 décembre à la 1<sup>ère</sup> réunion de la CLPE :

1. Les fumées des navires des 2 grands armateurs Moby Line et Corsica Ferries ont légèrement diminué, selon la perception des riverains qui attendent une décision forte avec la communication qu'elle mérite :

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme c'est déjà le cas pour les côtes Françaises de la Manche et de la Mer du Nord, et comme Venise vient d'en prendre la décision également et de l'appliquer : tous les navires désirant entrer dans la zone portuaire, manœuvrer et stationner dans le port de Nice devront utiliser le carburant marin le moins polluant à 0,1 % de soufre, d'autant que le dernier rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé de décembre 2017 insiste fortement sur les terribles atteintes à la santé publique que représentent les particules fines. Les capitaines des navires devront mettre leur carnet de bord ainsi que celui des machines à la disposition des autorités compétentes, Centre de Sécurité des Navires de Marseille/Martigues, capitainerie du port de Nice et Villefranche pour vérification.**

Comme Moby Line appliquerait déjà cette mesure, Corsica Ferries n'aurait d'autre choix que de s'aligner, à moins qu'ils préfèrent anticiper votre décision à des fins marketing.

2. **La présence du Moby Zaza 4 nuits par semaine** dérange le sommeil des riverains. Mr Dosne a présenté ses excuses pour avoir mouillé le Moby Zaza exceptionnellement au Quai du Commerce précisant qu'au Quai Infernet il ne gênait personne ce qui lui a valu un tollé général des participants à la réunion publique du 30 novembre au St Paul (ex séminaire).

Pour les riverains du Port, ce gros navire bruyant gêne et perturbe qu'il soit placé quai Infernet ou au Commerce, laissant ses moteurs fonctionner pour des raisons évidentes d'alimentation électrique ne doit pas rester là, près des habitations.



## Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie

[contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)

Au milieu de la baie de Villefranche, le coffre Sud n'est pratiquement pas utilisé en basse saison, le navire que Moby Line doit paraît-il garder sur un port du continent pourrait y être mouillé. Le dérangement serait pour les quelques membres de l'équipage qui restent sur la navire pour des raisons de sécurité mais le sommeil perturbé c'est pour des milliers de riverains.

Il y a donc **urgence à électrifier le port de Nice** en vue de recevoir des unités de moyen tonnage comme les ferries et à imposer le branchement aux portiques dès l'arrêt à quai.

### 3. La pollution sonore et environnementale liée au grand nombre de véhicules lors des embarquements s'est montrée insupportable.

Dans votre présentation du 26 juin il est dit que les activités sonores (Travaux, musique) seront interdites entre 22h et 8h.

**Plusieurs jours de l'été, le premier embarquement est à 7h00 ce qui génère du trafic de véhicules dès 4h30, avec les radios ouvertes (musique, informations, émissions diverses) des véhicules, les moteurs en fonctionnement et les conversations incessantes des agents de sécurité avec leur talkie walkie. Le dernier embarquement est quelquefois après 23h00.**

Nous savons bien que les contrôles de sécurité ont été renforcés mi-juillet, Mais la conséquence en a été énorme : les résidents du Neptune et des Quais Est du Bassin Lympia angoissent à l'idée qu'en cas de besoin d'intervention d'urgence, ils seraient bloqués là, au risque de leur vie, n'ayant pu être transférés d'urgence aux établissements spécialisés.

Nous ne pourrions pas revivre la pagaille l'été 2018. Les contrôles, qui ne vont que croître doivent se faire différemment, mieux distribués en différents endroits, plus proches des navires afin d'éviter la congestion fatale du trafic sur Arson et Barla en particulier.

Et puis, les camions qui alimentent les vraquiers commencent leurs rondes dès 5h00 et sur les passages protégés (que les services du port passent à près de 60km/h) leur semi-remorque émet un bruit sourd, dès 5h00 du matin.

**La rue du Lazaret** a été réaménagée et nous vous en remercions, mais cette version 1 doit être revue. Gérard Bonnes est à la disposition de vos services, afin de chercher ensemble des solutions durables, telles qu'un trottoir plus large pour le passage des PMR et une voie de circulation adéquate pour les véhicules prioritaires, mais dissuasive pour les automobilistes manquant d'esprit civique. Il faut rester conscient qu'en été 2017, cette rue a vu passer plus de 25 % des véhicules en provenance de la Corse.

**N'avons nous pas une meilleure solution ?**

**La solution ultime restera la diminution du trafic jusqu'à ne pas dépasser ce que la topologie du Port est en mesure d'absorber.**

En vous remerciant par avance de votre attention et de votre compréhension, nous vous assurons, Monsieur le Président, de nos respectueux et cordiaux sentiments.

Président  
Daniel Moatti

Secrétaire général  
Gérard Bonnes

Trésorier  
Pierre Colt